



Les Notions de la Corpo

Chers étudiants, ça y est, le semestre touche à sa fin. Mais pour bien profiter de l'été et éviter les rattrapages, la case des partiels semble inévitable !

Depuis maintenant 85 ans la Corpo Assas accompagne les étudiants dans tous les domaines de la vie universitaire, et pour la première fois cette année vous propose des fiches notions, ces fiches sont écrites par nos membres dans le but de favoriser l'entraide étudiants ainsi que de vous aider dans l'apprentissage de certaines notions clés d'une matière, sans reprendre le cours du professeur.

Effectivement, ces fiches sont là pour vous orienter, elles sont faites par des étudiants et ne sont en aucun cas un substitut à ce qui a été enseigné en TD ou en cours car elles ne se basent que sur les recherches et l'apprentissage personnelles de nos membres.

Si jamais il vous venait des questions, n'hésitez pas à nous envoyer un message sur la page Facebook Corpo Assas ou à contacter Esther Monnier ou Valentine Collin.

➤ **Comment valider votre année ? Pour les L1 :**

Il faut tout d'abord rappeler que toutes vos notes se compensent. Pour valider de la manière la plus simple votre année, il vous faut valider vos blocs de matières fondamentales mais aussi vos blocs de matières complémentaires. Cependant, le calcul peut s'avérer plus complexe...

Chaque fin de semestre est marquée par des examens qui constituent l'épine dorsale de la validation de votre année. Bon nombre d'autres possibilités vous sont proposées pour engranger un maximum de points et limiter ainsi l'impact de vos partiels. Chacun de vos chargés de TD va vous attribuer une note sur 20 à l'issue du semestre. Vos TD de matières fondamentales comptent donc autant que l'examen écrit, lui aussi noté sur 20. Cet examen s'effectue en 3h et nécessite un exercice de rédaction. Sur un semestre, une matière fondamentale peut donc vous rapporter jusqu'à 40 points. Seuls 20 points sont nécessaires à la validation de la matière. Pour valider votre bloc de fondamentales, il vous faut donc obtenir 40 points en additionnant vos notes de TD et vos notes aux partiels. Si toutefois vous n'obtenez pas ces 40 points, vous repasserez en septembre,

lors de la session de rattrapage, la ou les matières que vous n'auriez pas validée(s).

Attention : le passage par septembre annule votre note de TD obtenue dans la matière. Pour les L2 :

Le principe est similaire, à la différence qu'il y a plus de matières fondamentales et plus de matières complémentaires.

Conclusion simple : travailler toutes les matières un minimum en mettant l'accent sur les TD et les matières fondamentales (les plus gros coefficients) vous permettra de maximiser vos chances de valider votre année du premier coup et ainsi éviter l'écueil des rattrapages de septembre.

➤ Système de compensation et session de septembre

Si, au sein même des unités d'enseignement, les matières se compensent, les blocs peuvent aussi se

compenser entre eux à la fin de l'année. Ainsi, si vous obtenez une moyenne générale sur l'année de 10/20, votre passage est assuré.

En cas d'échec lors des sessions de janvier et de juin, une seconde chance vous est offerte en septembre.

Attention, contrairement aux idées reçues, les rattrapages ne sont pas plus faciles, ils sont connus pour être notés plus sévèrement. Toutes les matières des blocs non validés où vous n'avez pas eu la moyenne sont à repasser. S'il s'agit d'une matière à TD, la note de TD est annulée (même si vous avez été défaillant), de sorte que la note obtenue en septembre compte double (8/20 revient à 16/40). Les points d'avance acquis lors de l'année (points au-dessus de la moyenne lors de la validation d'un bloc) sont valables après les rattrapages et permettent donc la compensation finale comme décrite précédemment.

A noter que le jury peut vous accorder quelques points pour l'obtention de votre année, notamment dans le cas d'un étudiant sérieux en TD... A bon entendeur !

Pour les L1, le passage en deuxième année peut aussi se faire en conditionnel, pour cela il vous faut valider les deux unités d'enseignement fondamental et une unité d'enseignement complémentaire tout en sachant que l'autre unité complémentaire sera à repasser en L2.

ECONOMIE INTERNATIONALE

Le dumping et les coûts de transports

Définition du dumping

Cette théorie fait référence à la situation dans laquelle une firme viendrait à tarifer de façon différente sur le marché domestique et à l'étranger. Dans cette situation, la firme pratique une **discrimination par les prix** :

- Sur le **marché domestique** : la firme a un pouvoir de marché fort, les variations de prix influencent peu la demande.
- Sur le **marché étranger** : la firme a un pouvoir de marché faible, les variations de prix influencent fortement la demande.

Résultat : la firme a tendance à baisser ses prix à l'étranger, elle y dégage donc une marge inférieure.

Ainsi, le dumping résulte d'une différence d'**élasticité prix** entre les marchés domestiques et étrangers, d'une différence de sensibilité des ventes aux prix.

Cas du dumping réciproque

Deux hypothèses :

- 2 économies, 2 firmes et un bien homogène.
- Même cout marginal et de transport.

Les coûts de transports expliquent l'absence de commerce international dans le cas où aucune discrimination par les prix n'est entreprise. Les firmes sont donc incitées à discriminer en réduisant les quantités sur le marché domestique et en vendant sur le marché extérieur (condition : prix > coût marginal + coût de transport).

Si les biens sont strictement similaires, le commerce international accueillera davantage de **concurrence** étant donné la transition d'une situation de monopole à une situation de duopole.

Ce cas n'est pas souhaitable car il est inutile d'échanger des biens strictement similaires en vue des coûts de transports. De plus, notre exemple sous-entend une élimination de deux monopoles.

Définition des couts de transports

Cette idée englobe les notions de fret, de coûts de chargement et de déchargement, de primes d'assurance...

Le coût de transport s'améliore avec la technologie mais la **distance** continue d'affecter le **commerce international**. Par exemple :

- Le délai de paiement, provoqué par le temps de transport, peut amener une hausse des intérêts d'un emprunt.
- La communication est impactée par les éventuels décalages horaires.